



J'ai voulu assister à un concert

Rubrique : questions-réponses - Date : lundi 9 avril 2007

Le 7 avril 2007 vers 20 h , j'ai voulu assister à un concert à la salle de concert la Cigale Bd .8 A ma stupéfaction l'entrée et le service de placement comme la billetterie étaient assurées par une équipe qui fumait à 90%...on ne pouvait plus respirer, mais je pensais que c'était l'effet des gens qui souhaitaient fumer à l'extérieur. Eh bien à l'intérieur de cette salle qui était bondée et très au dessus de son effectif règlementaire...il y avait plus de 1000 personnes...il y avait des centaines de personnes qui fumaient , public et employés, et je n'ai pu que prendre la fuite . J'espère que vous saurez user de votre influence et de votre représentativité pour faire cesser ce scandale et cette infraction permanente qui est un véritable pied de nez à la loi.

Réponse :

- Le décret du 15 novembre 2006 a apporté un changement radical dans les comportements depuis sa mise en application le 1er février 2007. Des faits, tels que vous les décrivez, sont de nature à freiner, voire paralyser, cette évolution. Il revient à chaque citoyen de veiller à ce que disparaissent ces îlots de résistance.
- DNF met à votre disposition un **outil d'aide au dépôt de plainte** qui peut être utilisé ou dont on peut s'inspirer pour régler ces problèmes ponctuels. Les associations ne peuvent, en effet, gérer directement que quelques dossiers pour qu'ils servent d'exemple.
- Si l'on ne souhaite pas revivre l'échec des années 1992 qui ont suivi l'avènement de la loi Évin, chacun doit rester mobilisé et actif. DNF sera toujours présente pour amplifier le mouvement mais ne pourra pas se substituer à chaque individu.